

28 juin 2016 -14:07

## Le SPF Mobilité aide les employeurs à investir dans de meilleurs déplacements domicile - lieu de travail

Le SPF Mobilité et Transports a présenté aujourd'hui les résultats de la 4<sup>e</sup> enquête fédérale sur les déplacements domicile - lieu de travail. Cette enquête, réalisée tous les trois ans, s'adresse aux employeurs de tous les secteurs. Elle porte sur la manière dont les déplacements entre le domicile et le lieu de travail de leur personnel sont organisés. 4.000 employeurs ont participé à cette enquête, ils représentent au total 1 million et demi de travailleurs, répartis sur 11.000 implantations.

Les déplacements domicile - lieu de travail représentent 25% de l'ensemble des déplacements en Belgique. Ce chiffre monte même à 66% lors des heures de pointe. Cette enquête démontre clairement que de plus en plus d'employeurs prennent des mesures pour faciliter les déplacements domicile - lieu de travail de leur personnel. Ainsi, 86% des employeurs accordent aujourd'hui une indemnité vélo (contre seulement 43% en 2005). Le remboursement des transports en commun a également doublé : 50% des employeurs proposent les transports en commun gratuits, alors qu'ils n'étaient que 23% à le faire en 2005. Le lancement du télétravail a également entraîné une diminution des déplacements domicile - lieu de travail. A Bruxelles, 64% des travailleurs peuvent faire du télétravail ce qui permet de diminuer les déplacements de 3,8%.

François Bellot, Ministre fédéral de la Mobilité : *« Cette enquête nous apporte un grand nombre d'informations particulièrement utiles quant aux déplacements « domicile-travail » des Belges. La forte hausse du nombre d'employeurs accordant des « indemnités vélos » et la gratuité des transports en commun, mais également le nombre de plus en plus important de sociétés qui autorisent le télétravail, montre clairement que les entreprises réfléchissent de plus en plus à la mobilité de leurs employés. Le nouvel outil qui a été développé, aide les entreprises à trouver des solutions de mobilité sur mesure et permet ainsi une augmentation de cette tendance positive. »*

L'application utilisée pour réaliser cette étude du SPF Mobilité et Transports, a entièrement été actualisée pour cette édition. La plus grande nouveauté, est la possibilité d'établir un rapport personnalisé avec des recommandations sur-mesure pour chaque organisation participante. Sur base de différents paramètres tels que l'emplacement des bureaux, le nombre de travailleurs, l'accessibilité en transports en commun, ... des recommandations sont formulées sur mesure pour chacune des organisations participantes. Ainsi chaque entreprise participante peut directement se mettre au travail pour relever ses propres défis en matière de mobilité. Delphine Eeckhout de la société Traject, qui a participé au développement de cette application, a aussi expliqué les différentes adaptations réalisées pour faciliter l'utilisation de l'outil.

Elia est engagée de longue date dans la recherche d'une meilleure mobilité pour ses collaborateurs. Les résultats de l'enquête constituent donc pour eux une base de travail essentielle. Valérie Legat, responsable mobilité et experte en environnement chez Elia, a d'ailleurs souligné qu'une politique de mobilité plus économique et plus durable au sein d'une entreprise n'est pas uniquement favorable pour les employés mais également pour l'employeur et l'environnement.

Les présentations et le rapport sont disponibles à l'adresse suivante :

[http://mobilit.belgium.be/fr/presse/mediacorner/fod\\_moment\\_2806\\_diagnostic\\_des\\_deplacements\\_domicile\\_lieu\\_de\\_travail](http://mobilit.belgium.be/fr/presse/mediacorner/fod_moment_2806_diagnostic_des_deplacements_domicile_lieu_de_travail)

Plus d'info :

Sven Heyndrickx

Porte-parole SPF Mobilité et Transports

0473/83.64.90

[presse@mobilit.fgov.be](mailto:presse@mobilit.fgov.be)

SPF Mobilité et Transports

City Atrium

Rue du Progrès 56

1210 Bruxelles

Belgique

+32 2 277 31 11

<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth

Porte-parole

+32 474 41 37 47

[presse@mobilit.fgov.be](mailto:presse@mobilit.fgov.be)